



ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES AIDES A LA NAVIGATION
MARITIME (OIANM-IALA)

Siège social : 10, rue des Gaudines – 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Organisation internationale

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025



RSM France

5-7, rue des Italiens
75009 Paris
France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

www.rsmfrance.fr

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES AIDES A LA NAVIGATION MARITIME (OIANM-IALA)

Siège social : 10, rue des Gaudines – 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Organisation internationale

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil de l'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES AIDES A LA NAVIGATION MARITIME (OIANM-IALA)

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES AIDES A LA NAVIGATION MARITIME (OIANM-IALA), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat couvrant la période du 1^{er} mars 2025 au 31 décembre 2025 ainsi que l'annexe.

Responsabilités de la direction

La direction est responsable de l'établissement de comptes annuels qui donnent une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles que transposées dans le référentiel normatif de l'Ordre des experts-comptables, dites normes ISA, applicables en France pour les experts-comptables. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de

l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables effectuées par la direction et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière de l'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES AIDES A LA NAVIGATION MARITIME (OIANM-IALA) au 31 décembre 2025, ainsi que de son résultat couvrant la période du 1^{er} mars 2025 au 31 décembre 2025, conformément aux règles et principes comptables français.

Fait à Paris, le 2 juin 2026

L'auditeur indépendant

RSM France

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de l'Ordre des experts comptables

de Paris

Djamel Zahri

Associé

Comptes annuels

Organisation Internationale pour les Aides à la Navigation Maritime

31/12/2025

Ce document contient 30 pages

OIANM

Période du 01/03/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
2	<i>Annexe</i>	8
2.1	Annexe aux comptes annuels	9

OIANM

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement			
		Donations temporaires d'usufruit			
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	87 103	86 854	249
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
		TOTAL	87 103	86 854	249
	Immobilisations corporelles	Terrains	240 551		240 551
		Constructions	1 167 138	405 770	761 368
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 799 258	1 622 204	177 053
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
		TOTAL	3 206 949	2 027 974	1 178 974
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 060		3 060	
	TOTAL	3 060		3 060	
Total (II)		3 297 112	2 114 829	1 182 283	
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 892		11 892
		Créances reçues par legs ou donations			
		Autres créances	10 259		10 259
		Charges constatées d'avance	76 444		76 444
		TOTAL	98 597		98 597
Divers	Valeurs mobilières de placement	4 099 395		4 099 395	
	Disponibilités	3 056 342		3 056 342	
Total (III)		7 254 335		7 254 335	
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		10 551 447	2 114 829	8 436 618	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

OIANM

Passif		Au 31/12/2025	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	6 160 590	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves			
Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	-1 027 265	
	Situation nette (sous-total)	5 133 325	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	531 185	
	Provisions réglementées		
	Total (I)	5 664 510	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (I bis)		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	251 567	
	Total (II)	251 567	
Provisions	Provisions pour risques	177 298	
	Provisions pour charges	432 316	
	Total (III)	609 614	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 474	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	282 872	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	600 000	
Produits constatés d'avance	938 579		
	Total (IV)	1 910 926	
	Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	8 436 618	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

OIANM

		Au 31/12/2025	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations	672 659	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	5 350	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	74 200	
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	163 787	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>		
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières	605 474		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Utilisations des fonds dédiés	173 808		
Autres produits	50 442		
	Total des produits d'exploitation (I)	1 745 722	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	697 569	
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	14 418	
	Salaires	1 340 988	
	Cotisations sociales	518 394	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	93 848	
	Dotations aux provisions	85 083	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés	86 664	
	Autres charges	2 711	
	Total des charges d'exploitation (II)	2 839 679	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-1 093 956	
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	67 530	
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change	14	
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	67 544	
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change	853	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)	853	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		66 691	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		-1 027 265	

OIANM

	Au 31/12/2025	Exercice précédent
Produits exceptionnels (V) Total		
Charges exceptionnelles (VI) Total		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 813 267	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 840 532	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 027 265	
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	2 391 890	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	2 391 890	



OIANM

Annexe



Organisation Internationale pour les Aides à la Navigation Maritime

**Annexe aux comptes
annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2025
Montants exprimés en EUR**

Table des matières

1	Objet social	4
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	5
3	Description des moyens mis en œuvre	6
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	7
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	7
4.2	Faits caractéristiques postérieures à la clôture	7
5	Principes et méthodes comptables	8
5.1	Présentation des comptes	8
5.2	Méthode générale	8
5.2.1	Changement de méthode comptable	8
5.2.2	Changement d'estimation	8
6	Informations relatives aux postes du bilan	9
6.1	Actif immobilisé	9
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	9
6.1.2	État des amortissements de l'actif immobilisé	10
6.1.3	Immobilisations incorporelles	10
6.1.4	Immobilisations corporelles	10
6.1.5	Immobilisations financières	11
6.2	Actif circulant	12
6.2.1	État des créances	12
6.2.2	Produits à recevoir	12
6.2.3	Valeurs mobilières de placement	12
6.2.4	Charges constatées d'avance	13
6.3	Passif	13
6.3.1	Tableau de variation des fonds propres	13
6.3.2	Subventions d'investissements	13
6.3.3	Fonds dédiés	14
6.4	Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges	15
6.4.1	Provisions pour risques et charges	15
6.5	Dettes	15
6.5.1	État des dettes	15
6.5.2	Charges à payer	16
6.5.3	Produits constatés d'avance	16
7	Informations relatives au Compte de résultat	17
7.1	Produits d'exploitation	17
7.2	Nature des concours publics et subventions octroyés	17
7.3	Produits financiers	17
7.4	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature	18
8	Autres informations	19
8.1	Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales	19

8.2	Informations relatives à l'effectif	19
9	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	20
9.1	Engagements hors bilan	20
9.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	21

1 Objet social

Le but de l'Organisation est de veiller à ce que les mouvements des navires soient sûrs, économiques et efficaces, par l'amélioration et l'harmonisation des aides à la navigation maritime mondiales.

Le périmètre de l'activité est international.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Pour atteindre ce but, l'Organisation :

- Elabore une coopération internationale ;
- Rassemble et diffuse des informations sur les activités des membres ;
- Rédige et publie des normes, recommandations, guides, manuels et tous autres documents nécessaires ;
- Constitue des commissions, groupes de travail ou autres entités nécessaires à l'étude de questions spécifiques et ;
- Organise des conférences, symposiums, séminaires, ateliers ou autres manifestations en rapport avec ses travaux.

Depuis sa création en 2012, l'académie mondiale de l'Organisation contribue au renforcement des capacités par la formation du personnel responsable des aides à la navigation maritime.

3 Description des moyens mis en œuvre

L'Organisation est principalement financée par des contributions, des subventions et des dons tels que prévus par la loi.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Une transmission universelle global des droits, intérêts, actifs et passifs, y compris le transfert des salariés de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM) a été réalisée au profit de l'Organisation internationale des aides à la navigation maritime (OIG), entraînant par la même occasion la dissolution de l'Association AISM par absorption.

Le processus de cette opération a débuté peu après la date de dépôt du trentième instrument de ratification de la Convention relative à l'Organisation internationale des aides à la navigation maritime signée à Paris le 27 janvier 2021 et a entraîné des décisions du Conseil d'Administration ainsi que diverses formalités afin d'aboutir à cette transmission universelle de patrimoine en mars 2025.

Il s'agit du premier exercice de l'Organisation. L'exercice comptable a eu une durée de 9 mois couvrant la période du 1^{er} mars 2025 (date de déclaration en Préfecture) au 31 décembre 2025.

4.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- Le compte de résultat ;
- L'annexe.

5.2 Méthode générale

L'organisation internationale n'est pas tenue d'appliquer la réglementation française, néanmoins, par praticité les comptes annuels ont été arrêtés selon les dispositions du Code de commerce et du Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'organisation a arrêté ses comptes en respectant les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, le règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

5.2.1 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode ayant un impact significatif n'est à signaler.

5.2.2 Changement d'estimation

Aucun changement d'estimation ayant un impact significatif n'est à signaler.

6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

À la date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

6.1 Actif immobilisé

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	01/01/2025	01/08/2025	+	-	31/12/2025
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Transfert AISM	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement	-				-
Autres immobilisations incorporelles	-	90 978		3 875	87 103
Total Immobilisations incorporelles	-	90 978	-	3 875	87 103
Terrains	-	240 551			240 551
Constructions	-	1 167 138			1 167 138
Install. techniques, matériel, outillage	-	1 786 639	12 618		1 799 258
Immobilisations corporelles en cours	-				-
Total Immobilisations corporelles	-	3 194 330	12 618	-	3 206 949
Total	-	3 285 309	12 618	3 875	3 294 052

6.1.2 État des amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	01/01/2025	01/08/2025	+	-	31/12/2025
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Transfert AISM	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement	-				-
Autres immobilisations incorporelles	-	90 349	380	3 875	86 854
Total Immobilisations incorporelles	-	90 349	380	3 875	86 854
Terrains	-				-
Constructions	-	370 083	35 687		405 770
Install. techniques, matériel, outillage	-	1 492 491	129 712		1 622 203
Total Immobilisations corporelles	-	1 862 574	165 399	-	2 027 974
Total	-	1 952 924	165 780	3 875	2 114 829

6.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

6.1.3.1 Principaux mouvements

Les diminutions de l'exercice concernent la mise au rebut d'un logiciel et d'une licence pour 3 875 €.

6.1.3.2 Modalités d'amortissements

Pour les immobilisations incorporelles non amortissables, il est constaté une provision pour dépréciation lorsque la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à son prix d'achat. Les logiciels et le site internet sont amortis sur 3 à 5 ans.

6.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

6.1.4.1 Principaux mouvements

Les acquisitions de l'exercice concernent du matériel de bureau et du matériel informatique. Les sorties de l'exercice concernent du matériel informatique.

6.1.4.2 Modalités d'amortissements

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Gros-œuvre : 60 ans,
- Façade étanchéité : 30 ans,
- IGT : 20 ans,
- Agencements et installations : 10 à 20 ans,
- Matériel de transport : 5 ans,
- Matériel de bureau : 5 ans,
- Electroménagers : 5 ans,
- Matériel informatique : 3 ans,
- Installations téléphone : 10 ans.

6.1.5 Immobilisations financières

Situations et mouvements	01/01/2025	01/08/2025	+	-	31/12/2025
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Transfert AISM	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations	-				-
Créances rattachées à des participations	-				-
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts et autres immobilisations financières	-	37 550		34 490	3 060
Total Immobilisations financières	-	37 550	-	34 490	3 060
Total	-	37 550	-	34 490	3 060

6.2 Actif circulant

6.2.1 État des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant	98 597	98 597	-
Créances clients et comptes rattachés	11 892	11 892	
Autres créances	10 259	10 259	
Charges constatées d'avance	76 444	76 444	
Total	98 597	98 597	-

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

6.2.2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 28 376 € et correspondent :

- Aux intérêts courus sur livrets et CAT pour 26 768 € ;
- Aux rabais, remises, ristournes à obtenir pour 1 608 €.

6.2.3 Valeurs mobilières de placement

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'il apparaît une perte probable sur les placements financiers.

Les sommes collectées auprès des membres ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat. Elles sont donc placées sur les supports suivants :

- Livret A,
- Compte sur livret,

— Comptes à termes.

6.2.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 76 444 € au 31 décembre 2025 et correspondent à des charges d'exploitation.

6.3 Passif

6.3.1 Tableau de variation des fonds propres

Situations et mouvements	01/01/2025	01/03/2025		+	-	31/12/2025
Rubriques	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Transfert AISM	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Valeur à la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	-	6 160 590				6 160 590
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecart de réévaluation						
Réserves pour projet associatif						
Report à nouveau						
Excédent ou déficit de l'exercice	-				1 027 265	- 1 027 265
Situation nette	-	6 160 590	-	-	1 027 265	5 133 325
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement	-	544 347			13 162	531 185
Provisions réglementées						
Total	-	6 704 937	-	-	1 040 427	5 664 510

6.3.2 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06, les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribué à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'organisation ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention.

Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation des subventions.

Situations et mouvements	01/01/2025	01/08/2025	+	-	31/12/2025
Rubriques	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Transfert AISM	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal :	-	1 000 000			1 000 000
Quotes-parts virées au résultat :	-	- 455 653	- 13 162		- 468 815
Montant net en fonds propres	-	544 347	-13 162	-	531 185

6.3.3 Fonds dédiés

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation au poste « Utilisation des fonds dédiés » dans les Produits.

Lorsqu'une ressource inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés ».

Nature du projet et caractéristiques	Fonds à engager au début de l'exercice	Transfert AISM	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice	
					Montant total	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						
Fonds dédiés Singapore	-	37 342		29 584	7 758	
Fonds dédiés Corée	-	44 736		25 998	18 738	
Fonds dédiés Malaisie	-	71 681		27 611	44 070	
Disaster Recovery Fund	-	23 113		-	23 113	
Contributions financières d'autres organismes						
Fonds dédiés IFAN	-		68 511		68 511	
Fonds dédiés WWA / France / Trinity House / JANA	-	161 836	18 153	90 615	89 374	
Fonds dédiés IMO	-				-	
Ressources liées à la générosité du public						
Total	-	338 711	86 664	173 808	251 567	-

6.4 Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges

6.4.1 Provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	01/01/2025	01/08/2025	+	-	31/12/2025
Rubriques	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Transfert AISM	Augmentations	Diminutions	Valeur à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques d'emploi					
Autres provisions pour risques	-	177 298			177 298
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour grosses réparations					
Autres provisions pour charges	-		432 316		432 316
Total provisions pour risques et charges	-	177 298	432 316	-	609 614

Une provision pour litiges a été maintenue au 31 décembre 2025 pour 177 298 €.

Les provisions pour charges correspondent aux provisions pour indemnités de départ. Une provision pour indemnité de départ est calculée pour l'ensemble du personnel (sauf clause contraire prévue au contrat de travail). Au 31 décembre 2025, le montant des provisions s'élève à 432 316 € au titre des indemnités et des charges sociales.

6.5 Dettes

6.5.1 État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs	89 474	89 474		
Dettes fiscales et sociales	282 872	282 872		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	600 000	600 000		
Produits constatés d'avance	938 579	938 579		
Total	1 910 926	1 910 926	-	-

6.5.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant brut
Factures non parvenues	48 684
Dettes fiscales et sociales (correspondant à la provision pour congés payés)	170 778
Autres dettes fiscales et sociales	3 111
Total	222 574

6.5.3 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 938 579 € et correspondent notamment aux cotisations des membres 2026. En effet, l'appel aux cotisations de 2026 est réalisé en 2025. L'organisation enregistre en produits constatés d'avance les encaissements de ces cotisations reçues pour 2026.

7 Informations relatives au Compte de résultat

7.1 Produits d'exploitation

Montants	2025
Cotisations	672 659
Ventes de biens et services	79 550
Dons manuels	0
Concours publics et subventions d'exploitation	163 787
Contributions financières	605 474
Reprises de provisions et transferts de charges	0
Utilisations des fonds dédiés	173 808
Autres produits	50 442
Total	1 745 722

Le fait générateur retenu pour la comptabilisation des cotisations en produit est l'encaissement.

7.2 Nature des concours publics et subventions octroyés

Situations et mouvements	01/01/2025	01/08/2025	+	-	31/12/2025
Nature et catégories	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Transfert AISM	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
Concours publics :	-	-	-	-	-
Subvention d'exploitation :	-	150 625	-	-	150 625
<i>Etat</i>		20 000			20 000
<i>Autorités gouvernementales étrangères</i>		130 625			130 625
Subvention d'investissement :	-	1 000 000	-	-	1 000 000
<i>Etat</i>	-	1 000 000	-	-	1 000 000
Total	-	1 150 625	-	-	1 150 625

7.3 Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à 67 544 € au 31 décembre 2025 et correspondent aux rémunérations des comptes sur livret, contrats de capitalisation, et des comptes d'épargne.

7.4 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Afin de réaliser son activité, l'OIANM-IALA bénéficie de contributions volontaires en nature consistant en la participation de différents experts internationaux aux collèges mis en place au sein de l'association et la prise en charge des frais de déplacement ces experts par les membres de l'association. L'année 2025 est marquée par une participation importante aux séminaires, réunions et commissions organisées en présentiel par l'organisation. Le changement de statut a impliqué des visites au siège de la part de nos membres/non membres.

Avec 18 réunions au siège, l'OIANM-IALA a bénéficié de 53 journées de travail en 2025 réunissant 963 participants externes au total. Le chiffrage de leur frais de déplacement est difficilement calculable. Cependant, l'estimation de leurs honoraires est évaluée à 1 579 550€ et leur coût d'accueil à 812 340 € ; soit un total de 2 391 890€.

Le tableau ci-dessous fournit la liste des réunions de travail organisées en 2025 à l'AIMS :

Réunions / visites au siège	Dates en 2025	Nbre de participants externes	Nbre de jours	Estimation du coût d'accueil *	Estimation des honoraires **	Total
MASS Task Force	03-févr-25	12	1	2 160 €	4 200 €	6 360 €
PAP56	4 – 6 février 2025	12	3	6 480 €	12 600 €	19 080 €
Board de IFAN	13-mars-25	9	1	1 620 €	3 150 €	4 770 €
Réunion VTSS7	17-21 mars 2025	123	5	110 700 €	215 250 €	325 950 €
Réunion DTEC4	24-28 mars 2025	142	5	127 800 €	248 500 €	376 300 €
Réunion ARM20	31 mars - 4 avril 2025	107	5	96 300 €	187 250 €	283 550 €
Réunion ENG20	7-11 avril 2025	109	5	98 100 €	190 750 €	288 850 €
Académie : Séminaire Gestion des risques	16-20 juin 2025	22	5	19 800 €	38 500 €	58 300 €
Steering Committee IALA Conference Inde	08-sept-25	11	1	1 980 €	3 850 €	5 830 €
PAP58	9-11 Septembre 2025	13	3	7 020 €	13 650 €	20 670 €
Réunion VTSS8	22-26 septembre 2025	126	5	113 400 €	220 500 €	333 900 €
Réunion DTEC5	28 septembre – 3 octobre 2025	150	5	135 000 €	262 500 €	397 500 €
Réunion ARM21	20-24 octobre 2025	99	5	89 100 €	173 250 €	262 350 €
Académie, réunion UKHO	22-oct-25	3	1	540 €	1 050 €	1 590 €
LAP28	29-oct-25	6	1	1 080 €	2 100 €	3 180 €
Formation staff aux premiers secours	04-nov-25	12	0	- €	- €	- €
Visite IMRF	19-nov-25	2	1	360 €	700 €	1 060 €
Visite délégation du Vietnam	09-déc-25	5	1	900 €	1 750 €	2 650 €
Total		963	53	812 340 €	1 579 550 €	2 391 890 €

* Le coût d'accueil (hôtel + repas) est calculé sur la base de 180€ par jour et par personne.

** L'estimation des honoraires est calculée sur la base de 350€ par jour et par expert.

8 Autres informations

8.1 Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales

Néant.

8.2 Informations relatives à l'effectif

L'effectif salarié de l'OIANM au 31 décembre 2025 se décompose comme suit :

Catégorie	Personnel salarié
Cadres	16
Employés	-
Total	16

9 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

9.1 Engagements hors bilan

- En contrepartie d'une subvention d'investissement reçue d'un million d'euros de la part de l'Etat français, l'organisation s'est engagée à maintenir son siège social en France pour une durée de 10 ans. Cet engagement courait jusqu'en 2021.
- L'organisation a signé un memorandum of understanding pluriannuel avec un organisme malaysien le 3 juin 2023 pour 4 ans. L'engagement financier de 125 000 € par an n'est pas comptabilisé en produits à recevoir pour les années 2024 à 2026.
- L'organisation a signé le 18 décembre 2025 un contrat de réservation préliminaire avec le Ministère pour l'acquisition du futur siège de l'OIANM.

9.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

Retraitement de crédits-bails				
	Terrains et constructions	Installations matériel et outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			n.a.	
Amortissements			n.a.	
- Cumuls exercices antérieurs				
- Dotation de l'exercice				
Sous-total				
Redevances payées				
- Cumuls exercices antérieurs			-	-
- Dotation de l'exercice			10 804	10 804
Sous-total			10 804	10 804
Redevances restant à payer				
- A un an au plus			-	-
- A cinq ans au plus				
- A plus de cinq ans				
Sous-total			-	-
Valeur résiduelle			n.a.	
- A un an au plus				
- A plus d'un an et 5 ans au plus				
- A plus de cinq ans				
Sous-total				
Montant pris en charge dans l'exercice			10 804	10 804